

Avis public

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif et du conseil des commissaires Année scolaire 2017-2018

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ qu'en vertu du *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif (C.C.r.17-2003)*, le conseil des commissaires et le comité exécutif de la Commission scolaire des Phares ont adopté, le 29 mai 2017, un calendrier de leurs séances ordinaires pour l'année scolaire 2017-2018.

2017-2018	Comité exécutif 19 h 15	Conseil des commissaires 19 h 30
Lundi 28 août 2017		Rimouski
Lundi 25 septembre 2017	Rimouski	Rimouski
Lundi 23 octobre 2017		Mont-Joli
Lundi 27 novembre 2017		Rimouski
Lundi 18 décembre 2017	Rimouski	Rimouski
Lundi 15 janvier 2018		Mont-Joli
Lundi 26 février 2018	Rimouski	Rimouski
Lundi 26 mars 2018		Rimouski
Lundi 23 avril 2018		Mont-Joli
Lundi 28 mai 2018	Rimouski	Rimouski
Lundi 18 juin 2018		Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du comité exécutif se tiendront à 19 h 15 et celles du conseil des commissaires à 19 h 30 :

- À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli : à l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

Le calendrier est disponible pour consultation au centre administratif de la Commission scolaire, au bureau de la soussignée, entre 9 heures et 16 heures, à compter de la publication du présent avis.

DONNÉ À RIMOUSKI, ce 31^e jour du mois de mai 2017.

Me Cathy-Maude Croft,
Secrétaire générale et directrice adjointe des
Services des ressources humaines